

Modèle 2024-2025	
Composante :	UFR SIMONE VEIL SALETTE
Adopté par le conseil de composante le :	11-07-2024
Adopté par la CFVU en date du :	17/09/2024
Régime d'inscription :	

ACCREDITATION 2020 - 2025  
**MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES**  
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE  
 Année universitaire 2024/2025

---

1ère année  
 Intitulé de la mention : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales  
 Intitulé du parcours type (si existant) :



**Dispositions particulières :**

Selon le décret N°2021-1156 du 7/09/2021 relatif à l'accès au troisième cycle des études de médecine et l'arrêté modificatif "organisation du 2ème cycle des études médicales" publié le 21/12/2022

L'alternance enseignement/stage est 1 semaine/1 semaine

Réforme du 2nd cycle des études de santé : Validation de 120 ECTS sur 3 années :

L'étudiant inscrit, suit les modalités de validation des ECTS suivantes : 50 ECTS en DFASM 1 + 50 ECTS en DFASM 2 + 20 ECTS en DFASM 3

**Validation de l'enseignement théorique**

Pour valider l'enseignement théorique, l'étudiant doit :

- obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE, y compris les UE libres.
- obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à l'épreuve de l'UE Transversale.

Une absence à l'examen entraîne l'attribution d'une note égale à 0 à l'UE correspondante.

Une UE validée l'est définitivement (pour l'UE 13 - stages et gardes - voir validation des stages).

**Validation des stages**

L'étudiant doit effectuer et valider 4 stages durant son année dont l'organisation et le fonctionnement des stages se trouvent dans le document "règlement des stages".

Résultat : stage validé ou invalidé.

En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau douze mois de stage, comprenant les stages obligatoires dont la validation n'a pas été obtenue. Les autres stages sont choisis parmi la liste globale des terrains de stage de l'UFR en excluant les services où il ne peut y avoir qu'un étudiant à raison d'un poste par terrain de stage.

Dans cette liste les étudiants SAEPH en surnombre choisissent prioritairement leur stage en fonction de leur niveau, puis les auditeurs, puis les doublants en fonction de leur niveau.

**Validation des ECOS: Examen des compétences à objectifs structurés**

20% en DFASM1, 30% en DFASM2 et 50% en DFASM3

**Compensation**

- Il n'y a pas de compensation entre les différentes UE théoriques.
- Il n'y a pas de compensation entre les UE théoriques et les stages.
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

**Examens et délibérations**

Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté à la CFVU.

**Modalités de la 2e session :**

- Pour les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des UE d'un semestre, est organisée une 2e session d'examen en juillet : l'étudiant doit passer toutes les UE où il n'a pas obtenu la moyenne (10/20).
- Les notes obtenues aux épreuves de contrôle continu sont conservées pour le calcul de la note finale de la 2e session : la note obtenue en 2e session se substitue à celle obtenue à l'examen terminal écrit.
- Pour les étudiants exposés à un redoublement : leurs évaluations qui ont une note inférieure à 10/20 font l'objet d'une nouvelle lecture par le responsable de l'examen pendant la délibération de 2e session.
- Pour être déclaré admis après la 2e session, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne (10/20) dans chaque UE y compris l'UE Transversale.

**Résultats**

A l'issue de la 1e ou de la 2e session l'étudiant est déclaré :

- Soit admis à passer à l'année suivante si il a validé la totalité des stages, les UE d'enseignement théorique de chaque semestre de M1 et l'UE Transversale.
- Soit autorisé à passer dans l'année suivante si d'une part tous les stages et l'UE transversale ont été validés, et si d'autre part au maximum 6 ECTS n'ont pas été validés durant l'année.
- Soit ajourné si plus de 6 ECTS d'enseignement théorique et/ou un stage n'ont pas été validés durant l'année.

L'étudiant redoublant conserve les UE validées (enseignement théorique) exceptée l'UE Transversale.

Durant l'année de redoublement l'étudiant doit valider l'ensemble des UE où il n'a pas eu la moyenne à la 2e session ainsi que l'UE Transversale (l'UE Transversale n'est pas capitalisable en cas de redoublement).

Les redoublants peuvent suivre des UE de M2 par anticipation, le programme des enseignements à suivre étant validé par le responsable d'année et de cycle.

**Divers**

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumaires horaires					Modalités de contrôle des connaissances													
							Présentiel				Distanciel	1ère session					2nde chance								
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD	Total horaire	ECTS	Coefficient	Contrôle continu		Examen terminal			Autres		2nd session		Autres	
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve								
<b>S1 et S2 BCC - Circulations, Métabolisme</b>																									
MSMED411	S2	Endocrinologie, Nutrition	Endocrinology, Nutrition	Obligatoire	Marie Laure RAFFIN SANSON LAURE CAZABAT		48	0	0	48	0	48	10			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
MSMED132	S1	Hépatogastro-Entérologie et Chirurgie Digestive	Hépatogastro-Enterology and Visceral surgery	Obligatoire	Cindy NEUZILLET		16	0	0	16	0	16	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
MSMED115	S1	Cardiologie	Cardiology	Obligatoire	Catherine SZYMANSKI		12	0	0	12	0	12	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
MSMED116	S1	Chirurgie vasculaire	Vascular surgery	Obligatoire	Raphaël COSCAS		4	0	0	4	0	4	1			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
<b>S1 et S2 BCC - De la conception à la naissance, pathologie de la femme, hérédité, l'enfant, l'adolescent</b>																									
MSMED213	S1	Gynécologie Obstétrique	Obstetrics Gynecology	Obligatoire	Paul BERVEILLER		16	0	0	16	0	16	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
MSMED214	S2	Pédiatrie	Pediatrics	Obligatoire	Grégoire BENOIST		24	0	0	24	0	24	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
<b>S1 BCC - Inflammation, Immunopathologie, poumon, sang</b>																									
MSMED125	S1	Respiratoire	Respiratory	Obligatoire	Etienne GIROUX-LEPREUR		16	0	0	16	0	16	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
MSMED121	S2	Ostéoarticulaire	Musculoskeletal	Obligatoire	Felicie CONSTANTINO THOMAS BAUER		16	0	0	16	0	16	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
MSMED440	S2	Hématologie	Hematology	Obligatoire	Valérie BARDET		16	0	0	16	0	16	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
<b>S2 BCC - Perception, Système nerveux, revêtement cutané</b>																									
MSMED230	S2	Neurologie	Neurology	Obligatoire	Fernando PICO		16	0	0	16	0	16	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
MSMED250	S1	ORL	ENT	Obligatoire	Stéphane HANS		8	0	0	8	0	8	2			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
<b>S2 BCC - Maturation - Vulnérabilité - Santé - Conduites addictives</b>																									
MSMED311	S2	Psychiatrie	Psychiatry	Obligatoire	Paul ROUX		16	0	0	16	0	16	3			20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT		
<b>S1 et S2 BCC - Formation générale à la recherche médicale et à l'exercice de la médecine</b>																									
MSMED142 - MSMED245	S1 et S2	LCA	LCA (Article in English)	Obligatoire	Elisabeth DELAROCQUE ASTAGNEAU		6	8	0	14	0	14	3					100	ECRIT			100	ECRIT		
MSMED180 - MSMED280	S1 et S2	Stages et gardes	Internships & Guards	Obligatoire	Antoine LEOTARD		0	0	0	0	0	0	8			100	PRATIQUE								
MSMED260	S2	ECOS	Objective and Structured Clinical Examinations	Obligatoire	Laure CAZABAT Salim TRAD Morgan LEGUEN Dominique FLETCHER		0	0	0	0	0	0	0			100	PRATIQUE					100	PRATIQUE		
MSMED143	S1	Passeport première garde	Passport first guard	Obligatoire	Yann NEUZILLET Antoine LABBE		8	0	0	8	0	8	2			100	PRATIQUE					100	ECRIT		
MSMED217	S2	UE Transversale - Préparation à l'EDN	Transversal EU	Obligatoire	Yann NEUZILLET Antoine LABBE		0	22,5	0	22,5	0	22,5	4					100	ECRIT			100	ECRIT		
<b>S1 et S2 BCC - Construire et valoriser son parcours personnalisé</b>																									
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre)	S1 et S2	Engagement et vie associative		UE facultative	Sébastien FLOUQUET	X	8	0	0	8	6	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			100	oral			
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6	S1 et S2	Théorie et pratique des activités physiques et sportives		UE facultative	Emmanuel VILLARET		0	18	0	18	0	18	3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)			
Semestre 1 : PARTS1S1Semest	S1 et S2	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		UE facultative	(arts plastiques)Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) (théâtre) (arts plastiques) (média-radio) (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)		190	31	0	221	0	221	50			100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
<b>Total heures maquettes</b>							190	31	0	221	0	221	50												